

Désherbage Tournesol

# NOVALL

Pour un désherbage haute performance



## CONTEXTE

L'*Ammi majus* ou Ammi élevé est très fréquente avec parfois des pressions très fortes.

Elle a une grande affinité pour les sols argileux voire argilo-limoneux et ou à pH basique.

Elle peut occasionner des pertes de rendement significatives de :

- 15% pour 20 plantes/m<sup>2</sup> dans une culture de tournesol,
- 5% pour 10 à 15 plantes/m<sup>2</sup> dans une céréale à paille.

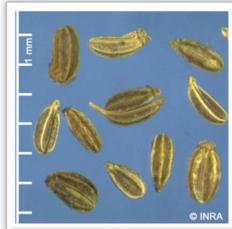
Outre les pertes de rendement, en productions de semences des lots peuvent être refusés, sa graine étant difficilement éliminable lors du triage.



© ACTA\_A. Rodriguez



## REPÈRES



Une plante d'*Ammi majus* produit à elle seule entre 5 000 et 10 000 graines.

La germination se fait toute l'année avec un pic en sortie d'hiver puis à l'automne, la profondeur optimale de germination étant de 2 à 5 cm.

La floraison / maturation se fait de juin à octobre : la lutte contre l'*Ammi majus* dans une culture d'été comme le tournesol est primordiale pour éviter le salissement de la parcelle.

## MÉTHODES PREVENTIVES

Il semblerait que le labour ou la modification des rotations ne soient pas des facteurs clés dans la lutte contre l'*Ammi majus*.

Le faux-semis *a priori* aurait une efficacité moyenne à irrégulière en permettant cependant de réduire le stock grainier :

- Réaliser régulièrement un faux semis (début septembre) avec destruction mécanique des levée avant le semis de la céréale à paille,
- Réaliser, si possible, une préparation précoce au printemps (fin mars - début avril) et ne pas retravailler le sol pendant 3 à 4 semaines.

Le décalage de la date de semis du tournesol à début mai permet de détruire la première vague de levée.

# SPECTRE D'EFFICACITÉ DE NOVALL® A 1,87 L/HA EN PRE-PRELEVÉE SUR TOURNESOL

## Dicotylédones

Amarante réfléchie	90 -100 %
Ammi élevé	
Carotte sauvage	
Éthuse cigüe	
Gaillet gratteron	

## Morelle

Renouée persicaire	
Séneçon	
Chénopode blanc	60 - 79 %
Moutarde	< 60 %
Ravenelle	
Renouée liseron	

## Graminées

Digitaire	
Paturin	
Panic	
Sétaire	
Vulpin	
Ray-grass	

## NOVALL® : RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

**Novall®** s'utilise en pré-levée stricte du tournesol sur un sol frais et non motteux.

>> Compte tenu des flores présentes régionalement, il est nécessaire de compléter le spectre du Novall® en programme ou en l'associant avec un partenaire.

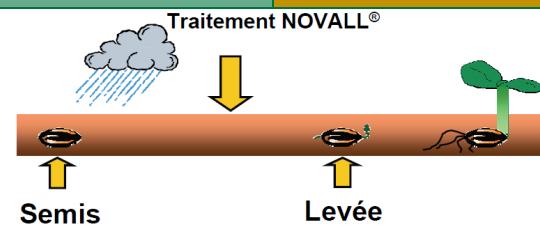
>> Adapter la dose au type de sol de la parcelle :

Novall® présente vis à vis du tournesol une sélectivité de position.

Un soin particulier doit être apporté dans la préparation du sol (sol non motteux) et la qualité du semis (éviter les graines en surface et les profondeurs de semis irrégulières).

Si de fortes précipitations sont à craindre, préférer un traitement juste après l'épisode pluvieux pour profiter de l'humidité du sol.

Taux de matière organique			
Teneur en sable	<50%	>1,2%	<1,2%
	Novall® 1,87 L/Ha	Novall® 1,5 L/Ha	non recommandé
>50%	Novall® 1,5 L/Ha		



## QU'EST-CE QUE LE NOVALL® ?

	NOVALL®
AMM	N° 9000833
Composition	400 g/L metazachlore + 100 g/L quinmerac
Formulation	SC (Suspension concentrée)
Cultures et usages autorisés	Tournesol - jusqu'au stade BBCH 09* (* ne pas dépasser le stade BBCH 07) Autres usages : consulter l'étiquette
Dose autorisée - Tournesol	1,87 L/ha
ZNT aquatique - Tournesol	20 mètres (DVP 20 mètres)
ZNT / zone non cultivée adjacente - Tournesol	5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an - Tournesol	1/an (stades BBCH 00 - 07)
DAR - Tournesol	DAR F (BBCH 07)
DRE - Tournesol	48 heures

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : ref 204TOHE1222R - DECEMBRE 2022

**NOVALL® : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H351 : Susceptible de provoquer le cancer. - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**